



### A retenir

#### Abricotier, Pêcher, Prunier

**Moniliose sur fleurs** : fin de la période à risque en cours

#### Pêcher

**Cloque** : fin de la période à risque;

**Thrips** : présence très faible ;

**Pucerons verts** : premiers foyers visibles sur les différents secteurs de production

**Tordeuse orientale** : début des captures

### SOMMAIRE

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle  
MILLELIRI



Structures partenaires : CA  
2B, CANICO, FREDON, Sud  
Amandes, exploitants  
observateurs

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

[https://corse.chambres-  
agriculture.fr/](https://corse.chambres-agriculture.fr/)

Crédit photo : CA2B,



Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Agence  
Française pour la  
Biodiversité, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués  
au financement du plan  
ÉCOPHYTO.

## ABRICOTIER

### • Stade phénologique

Colorado, Solédane : stade petit fruit,

Lady Cot : stade fin floraison - chute des collerettes,

Bergeval, Anegat, Kioto : début floraison.



### • Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa*

**Observation** : des dégâts sont constatés sur plusieurs variétés avec des niveaux plus ou moins importants selon la sensibilité (cf photo ci-contre : dégâts sur Lady Cot).

**Évaluation du risque** : le stade de sensibilité débute dès le stade E avec un stade F (floraison) très sensible ; les prévisions climatiques annonçant un nouvel épisode pluvieux sont très favorables aux contaminations. Le risque est élevé pour les dernières variétés en cours de floraison.

**Gestion du risque** : éliminer les rameaux contaminés.



### • Oïdium - *Sphaerotheca pannosa*

**Évaluation du risque** : le stade sensibilité débute dès le stade chute des collerettes; les conditions climatiques sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen à élevé selon les variétés.

# PECHER

- **Stade phénologique**

Stade floraison à stade petit fruit.



Petit fruit (Star Princess)



Floraison

- **Cloque - *Taphrina deformans***

**Observation** : quelques symptômes épars visibles sur des variétés en général précoces sont notés sur le secteur de Casinca.

**Évaluation du risque** : La période de sensibilité se termine. Seules les variétés à floraison tardive sont concernées. Le risque persiste toutefois au vu des épisodes pluvieux annoncés pour les prochains jours.

**Gestion du risque** : Privilégier des variétés tolérantes ; Enlever et brûler les premières feuilles atteintes pour réduire l'inoculum.



- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

**Observation** : aucun symptôme n'est observé à ce jour.

**Évaluation du risque** : la floraison s'achevant, le risque devient faible à moyen compte-tenu des épisodes pluvieux annoncés pour les jours à venir.

**Gestion du risque** : éliminer les fruits momifiés lors de la taille et les sortir du verger.

- **Thrips - *Thrips meridionalis***

**Observation** : les battages réalisés indiquent la présence de thrips sur les secteurs de Casinca et San Giuliano : leur présence est toutefois très rare : 1 thrips pour 50 battages.

**Évaluation du risque** : les conditions climatiques de ces derniers jours (important cumul pluvio + température très froide) ne sont guère favorables à ce ravageur. Le risque reste moyen. Il est nécessaire de rester vigilant en particulier sur les parcelles à historique et pour les variétés sensibles (nectarines et les variétés de pêches à peau lisses).

- **Pucerons**

**Observation** : de présence de pucerons verts lors des derniers battages ; observation également sur feuillage.

**Évaluation du risque** : Le risque est moyen. Une surveillance est nécessaire en particulier sur les parcelles à historique.

- **Tordeuse orientale - *Grapholita molesta***

**Biologie** : les adultes apparaissent au printemps, de fin mars - début avril. Les œufs sont déposés par les femelles sur la face inférieure des feuilles situées à l'extrémité des pousses ou à côté des fruits. Les chenilles pénètrent rapidement dans les jeunes pousses dont les extrémités se plient en crosse lors de la formation de la galerie. Les pousses se dessèchent et une exsudation de gomme apparaît. Dans les fruits, la chenille pénètre au niveau du pédoncule, ou au niveau d'un point de contact du fruit avec une feuille ou d'un autre fruit. Le point de pénétration présente une exsudation de gomme, et parfois de rejets. 3 à 5 générations peuvent se succéder jusqu'à l'automne.

**Observation :** Les premières captures d'adulte ont été enregistrées la semaine du 20 mars sur une parcelle non confusées et ont augmentées la semaine suivante. Sur les parcelles confusées les saisons précédentes, aucune capture n'était notée.

**Evaluation du risque :** d'après la modélisation, la viabilité des pontes n'est toujours pas atteinte au 6 avril pour tous les secteurs. Les températures crépusculaires sont trop fraîches pour permettre l'accouplement. Les conditions climatiques de ces derniers jours (important cumul pluvio + température très froide) ne sont guère favorables à ce ravageur. Le risque reste moyen.

## PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade floraison (TC sun, Catalina) à stade petit fruit (Fortune),



- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

**Observation :** aucun symptôme n'est observé à ce jour.

**Evaluation du risque :** la période à risque se termine ; le risque est faible à moyen selon les variétés.

**Gestion du risque :** éliminer les fruits momifiés lors de la taille et les sortir du verger.

- **Carpocapse du prunier – *Grapholita funebruna***

**Observation :** aucune capture dans le réseau de piégeage

**Evaluation du risque :** le risque est faible.

- **Pucerons**

**Observation :** aucun foyer observé à ce jour sur les parcelles de référence.

**Evaluation du risque :** même si les conditions climatiques de ces derniers jours (important cumul pluvio + température très froide) n'étaient guère favorables, la période d'éclosion débute. Le risque est faible. Une surveillance est nécessaire en particulier sur les parcelles à historique.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mardi 3 avril	Mercredi 4 avril	Jeudi 5 avril	Vendredi 6 avril	Samedi 7 avril	Dimanche 8 avril	Lundi 9 avril
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps mitigé		Amélioration	Temps très nuageux avec risque d'averses		Temps variable	

Pour la période de samedi et dimanche, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION** : liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

### *Xylella fastidiosa*

*Xylella fastidiosa* peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

**En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque.** La sous-espèce identifiée est *fastidiosa*, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux États-Unis. À ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur *Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera*. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de \*Xylella fastidiosa\*](#)

La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.